

Notice d'emploi des chaudières

sd 123 C / sd 123 V

sd 219 C / sd 219 V

sd 223 C / sd 223 V

Saunier Duval 

PRESENTATION

La chaleur nécessaire pour votre confort est désormais fournie par une chaudière murale à gaz Saunier Duval.

Lisez et conservez cette brochure: vous y trouverez de précieux conseils qui vous aideront à bien connaître votre appareil et à profiter au maximum des services que vous attendez de lui.

Selon son type, votre chaudière vous fournira les services suivants:

– **sd 123 C, sd 123 V:** chauffage seul;
– **sd 219 C, sd 219 V, sd 223 C, sd 223 V:** double service (chauffage et eau chaude instantanée).

● **Les modèles C** sont raccordés à un conduit d'évacuation des gaz brûlés à tirage naturel.

● **Les modèles V** sont prévus pour raccordement sur une installation de Ventilation Mécanique Contrôlée.

CARACTERISTIQUES GENERALES

Chauffage central

Ces chaudières ont une puissance en chauffage adaptable à la mise en service:

- Entre 8 et 18,6 kW (pour **sd 219 C** et **V**)
- Entre 8,7 et 23,3 kW (pour **sd 123 C** et **V, sd 223 C** et **V**). Cette adaptabilité garantit, en évitant toute surpuissance exagérée, les meilleures conditions de confort et d'économie.

Eau chaude sanitaire

Les chaudières **sd 219 C** et **V, sd 223 C** et **V** fournissent de l'eau chaude instantanée. A l'ouverture d'un robinet d'eau chaude, le brûleur s'allume immédiatement et la régulation intégrée vous permet d'obtenir de l'eau à température sensiblement constante, cette température dépendant du débit d'eau chaude.

De plus, vous disposez si nécessaire de la puissance maximale de l'appareil pour la production d'eau chaude même si cette puissance a été réduite pour les besoins du chauffage central.

Spécial modèles V

Ces appareils, prévus pour être raccordés sur la bouche d'un conduit de Ventilation Mécanique Contrôlée, sont équipés d'un dispositif de sécurité intégré qui provoque l'arrêt complet de la chaudière si, pour une raison quelconque, l'aspiration de la ventilation mécanique n'est plus suffisante.

PLAQUE DE RACCORDEMENT

La plaque de raccordement est équipée, de gauche à droite, de:

- A** - retour chauffage avec robinet de remplissage (**t***) et robinet d'isolement (**m**).
- B*** - arrivée d'eau froide avec vis de vidange (**n***) et robinet d'arrêt (**p***).
- C** - départ chauffage avec robinet d'isolement (**q**), vis de vidange (**r**) et soupape de sécurité (**s**).
- D*** - raccord départ eau chaude sanitaire.
- E** - bornier de raccordement électrique.
- F** - arrivée de gaz avec robinet à clapet.

* uniquement sur chaudières double service.

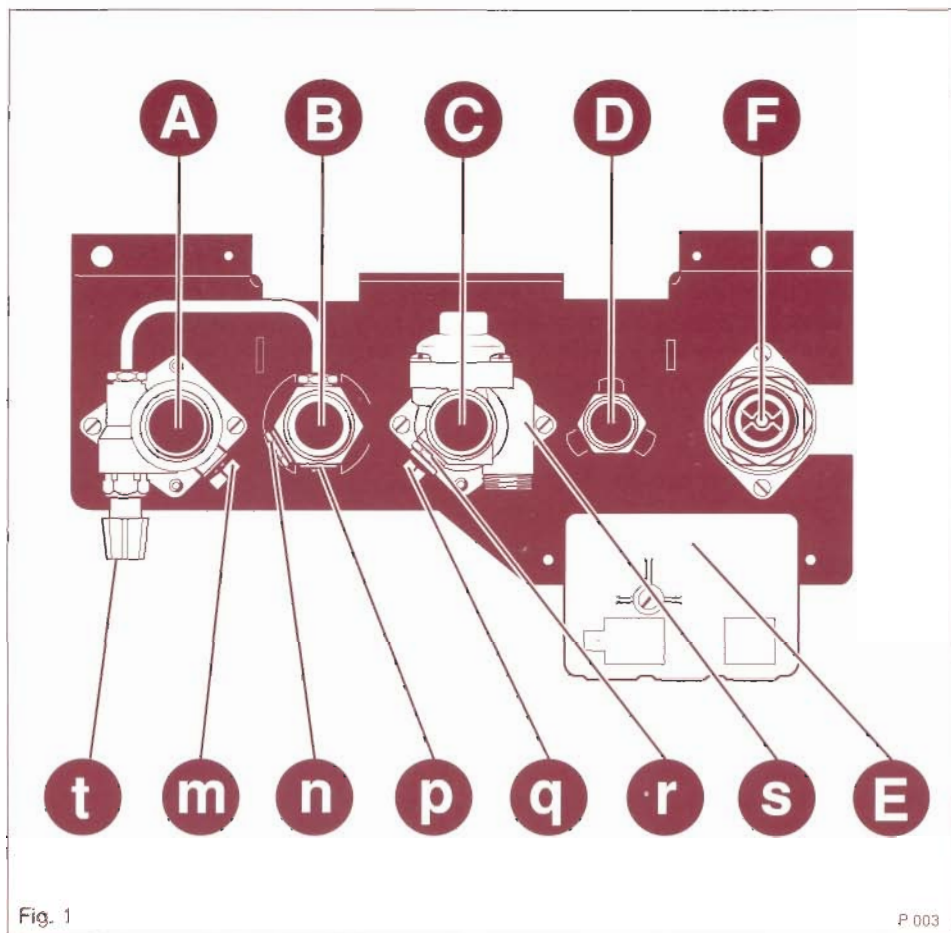


Fig. 1

VERIFICATIONS PRELIMINAIRES

Avant de mettre en service votre chaudière:

- Ouvrez le robinet du compteur à gaz;
- Assurez-vous que votre appareil est alimenté électriquement;
- Vérifiez que l'installation de chauffage central est pleine d'eau, même si votre chaudière ne doit servir que pour la production d'eau chaude. La pression au manomètre (6) doit être de 1 bar minimal. Si

ce n'est pas le cas, ouvrez le robinet de remplissage (t) situé sur l'applique de la chaudière ou celui prévu sur l'installation et refermez dès que la pression est atteinte.

- S'assurer que les robinets d'isolement du chauffage central sont ouverts: la fente des vis (m) et (q) doit être dans le sens de l'écoulement.

ALLUMAGE

- Appuyez sur le bouton poussoir (1) et maintenez-le enfoncé. Le gaz alimente la veilleuse.

Laissez débiter quelques instants afin que l'air contenu dans les canalisations puisse s'échapper.

- Sans relâcher le bouton, appuyez sur l'allumeur piézo électrique (3) afin de créer une étincelle: allumage de la veilleuse.

- Après environ 20 secondes, relâchez le bouton (1). La veilleuse reste allumée.

Si ce n'est pas le cas, cela signifie que le dispositif de sécurité ne s'est pas armé. Il suffit de recommencer l'opération.

- La chaudière est maintenant prête à fonctionner. Pour les chaudières à double service, sélectionnez le fonctionnement désiré en orientant le sélecteur (7).

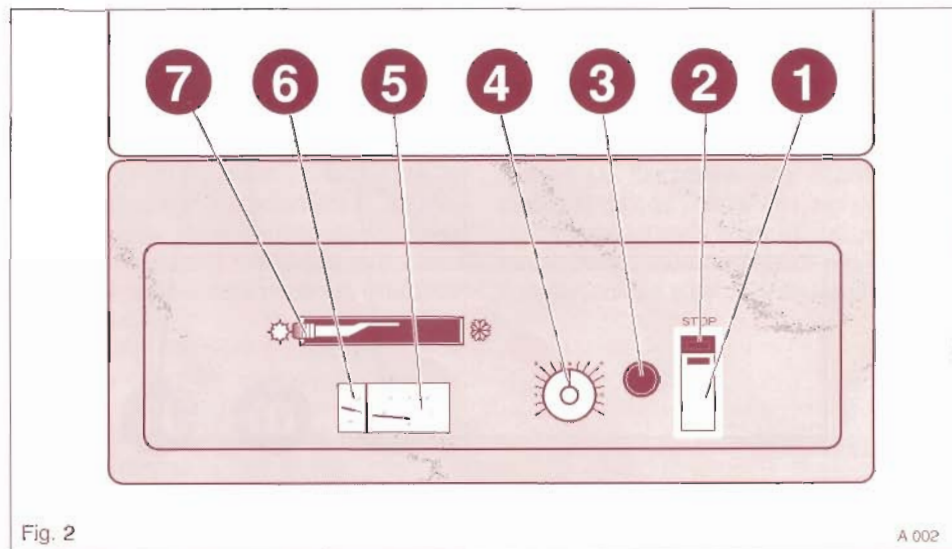


Fig. 2

Chauffage et eau chaude:

- Orientez le sélecteur (7) sur * (hiver).
- Affichez sur votre thermostat d'ambiance la température intérieure que vous désirez. En fonction des besoins, ce thermostat commandera automatiquement l'allumage ou l'extinction du brûleur.
- Afin d'obtenir les meilleurs conditions de confort et d'économie, il est nécessaire de régler la température de l'eau de chauffage selon la température extérieure. Effectuez ce réglage à l'aide de la manette (4) en partant du raisonnement suivant:
 - plus il fait froid à l'extérieur, plus il faut que l'eau alimentant le chauffage soit chaude (manette tournée dans le sens des aiguilles d'une montre vers le repère le plus élevé);
 - ramenez cette manette dans l'autre sens lorsque la température extérieure s'élève.
- Vous pouvez contrôler en toute circonstance la température de l'eau du chauffage indiqué par le thermomètre (5).

Nota: L'action d'ouvrir un robinet d'eau chaude donne priorité à la fonction sanitaire.

Eau chaude sanitaire neuve:

- Orientez le sélecteur (7) sur * (été), la chaudière assurera uniquement la production d'eau chaude sanitaire.
- Ouvrez un robinet d'eau chaude. La régulation intégrée à l'appareil modulera automatiquement le débit de gaz au brûleur afin de maintenir la température d'eau sensiblement constante. La température fournie dépend du débit choisi directement au robinet.

Nota: lors d'un puisage d'eau chaude, la température indiquée par le thermomètre (5) ne correspond pas à celle de l'eau chaude.

Arrêt de la chaudière:

- Appuyez sur le bouton poussoir (2), ce qui provoque d'une part la coupure électrique de la chaudière et d'autre part la fermeture du robinet gaz.

INCIDENTS DE FONCTIONNEMENT

Une installation de chauffage central ne peut pas fonctionner correctement si elle n'est pas entièrement remplie d'eau, et bien débarrassée de l'air contenu à l'origine.

Si ces conditions ne sont pas remplies, on doit s'attendre à:

- Du bruit dû à l'ébullition de l'eau dans la chaudière: vérifiez la pression indiquée au manomètre (6). Si celle-ci descend au-dessous de 1 bar, ajoutez de l'eau comme indiqué au chapitre "Vérifications Préliminaires" (il est normal que la pression lue au manomètre soit plus basse à froid qu'à chaud).
- Du bruit de chute d'eau dans les radiateurs: purgez l'air contenu dans les radiateurs et réajustez la pression.

Si les apports deviennent trop fréquents, avertissez votre service après-vente car il peut s'agir:

- de fuites légères sur l'installation et dont il faudrait rechercher l'origine;
- d'une corrosion du circuit de chauffage auquel il faudrait remédier par un traitement approprié de l'eau du circuit.

En cas de coupure de gaz

La veilleuse s'éteint et le dispositif de sécurité provoque automatiquement l'arrêt complet de la chaudière.

Lorsque le gaz revient, il faut remettre en service la chaudière en reprenant le processus indiqué au chapitre "Allumage".

En cas de coupure de courant

La chaudière cesse de fonctionner, mais la veilleuse reste allumée.

Dès que le courant revient, la chaudière se remet automatiquement en service.

Spécial modèle V

En cas d'interruption de la Ventilation Mécanique Contrôlée, le dispositif de sécurité intégré provoque automatiquement l'arrêt complet de la chaudière.

Lorsque le fonctionnement de la Ventilation Mécanique Contrôlée redevient normal, il faut remettre la chaudière en service en reprenant le processus indiqué dans le chapitre "Allumage".

VIDANGE

Si, pendant votre absence, il y a risque de gel, il est nécessaire de faire vidanger le circuit chauffage par votre installateur.

Toutefois, pour éviter cette opération, il est possible d'ajouter au circuit chauffage de l'antigel spécial chauffage à la concentration maximale de 15% en volume.

Pour vidanger le circuit d'eau sanitaire (chaudière à double service) :

- Fermer le robinet du compteur d'eau;
- Ouvrez un ou plusieurs robinets;
- Finissez la vidange en ôtant la vis (n) placée sur la plaque de raccordement de chaudière.

CHANGEMENT DE GAZ

En cas de changement de la nature du gaz alimentant l'installation, il est nécessaire de modifier certains éléments constitutifs du brûleur et de la veilleuse.

De plus, l'adaptation de la chaudière pour un fonctionnement à l'air propané ou butané impose nécessairement la mise en place d'un régulateur de pression du gaz.

Ces modifications et les nouveaux réglages qu'elles supposent ne peuvent être effectués que par un professionnel qualifié.

ENTRETIEN

Aux termes des arrêtés sanitaires départementaux, l'entretien des appareils de chauffage est obligatoire ainsi qu'il est obligatoire de faire ramoner le conduit d'évacuation des fumées.

Cet entretien consiste, au minimum, en une visite systématique annuelle au cours de laquelle le technicien contrôlera plus spécialement les organes de sécurité. Cette visite annuelle peut être réalisée dans le cadre d'un abonnement d'entretien dont les différentes variantes peuvent couvrir tout ou partie des interventions concernant le déplacement, la main-d'œuvre et les pièces détachées.

Cet entretien périodique lié à l'utilisation de la chaudière ne saurait être confondu avec la garantie due par le constructeur et couvrant la déficience éventuelle d'un composant. Il ne libère pas l'utilisateur des travaux de ramonage ou autre entretien afférent à l'installation proprement dite.

GARANTIE

Pour que la garantie de la chaudière soit effective, appelez, dès la fin des travaux d'installation, la station technique agréée Saunier Duval la plus proche.

Celui-ci effectuera gratuitement les contrôles et les réglages de l'appareil, la carte de garantie étant adressée directement par nos soins à l'utilisateur.